

XXXV

Le mariage de Thérèse Savaron avec Chabot devait avoir lieu dans trois mois et la jeune fille, entre son grand-père et son fiancé, vivait maintenant complètement heureuse. Le bonheur présent, les espérances de l'avenir lui eussent peut-être fait oublier complètement le passé, si ce passé ne lui eût été à chaque instant rappelé par le sentiment d'un devoir à remplir. Pouvait-elle permettre que son grand-père fût plus longtemps la dupe de Godelaine ? Ne devait-elle pas instruire le vieillard des agissements de ce triste personnage ? Quant à Godelaine, il se croyait définitivement sauvé. Il avait cependant la prudence de paraître le moins possible à l'hôtel, il se faisait petit, il voulait autant que possible se faire oublier.

Dès les premières entrevues qu'il avait eues avec Thérèse ou avec Jacques, il avait compris, à la froideur qu'ils lui témoignaient, qu'il fallait se tenir à l'écart. Il était loin cependant, de les soupçonner aussi instruits qu'il l'étaient du rôle qu'il avait joué. Malgré son désir de détourner de lui leur attention, des nécessités d'affaires le mettaient souvent dans l'obligation de venir conférer avec son ancien protecteur. Il arrivait alors avec un large portefeuille sous le bras, affectait, pour rester le moins longtemps possible, les allures d'un homme excessivement pressé et se retirait aussitôt la conférence terminée.

Un jour qu'il était venu ainsi, Thérèse et Jacques, qui causaient ensemble en se promenant dans la serre, le virent traverser la cour de l'hôtel.

— Que pensez-vous de cet homme ? demanda Thérèse à son fiancé en désignant du doigt l'homme d'affaires.

— Je pense, répondit Jacques, que c'est l'homme le plus fourbe et le plus dangereux qu'il soit possible de rencontrer.

— J'ai sur lui la même opinion que vous-même, reprit la jeune fille ; aussi n'est-ce sans une véritable peine que je vois mon grand-père reposer sa confiance en lui.

— Il doit l'avoir toujours trompé, il doit le tromper encore, dit Jacques.

— Devons nous permettre, s'écria Thérèse, qu'il en soit ainsi ?

— Non certes, ma chère Thérèse, et j'ai souvent pensé à entretenir à ce sujet M. Savaron, de lui dire le rôle que je soupçonne Godelaine d'avoir joué dans toutes les intrigues dont on l'avait entouré pour introduire auprès de lui Charlotte Gibert sous votre nom, mais je n'ai contre ce misérable que des preuves morales, et j'attends qu'une occasion s'offre de démasquer sa fourberie sans qu'il puisse ni se défendre ni protester.

— Il doit se tenir en garde contre toute occasion de ce genre, répondit Thérèse, et il se gardera bien de jamais la faire naître. Mais moi j'ai contre lui autre chose que des preuves morales. J'ai la confession même de Charlotte Gibert, confession écrite, qui me semble ne laisser aucun doute sur le rôle de Godelaine. Venez, mon ami, je vais vous montrer cela.

Elle emmena Jacques dans son appartement et tirant d'un tiroir secret d'un petit meuble Louis XV la lettre qu'avant de quitter l'hôtel Charlotte Gibert avait écrite à son intention :

— Lisez cela, dit-elle, mon cher Jacques, et vous me direz ensuite si vous ne pensez pas comme moi que cette lettre constitue contre Godelaine une preuve éclatante de culpabilité.

Jacques Chabot lut attentivement, puis rendant la lettre à Thérèse :

— Il n'est pas une des affirmations contenues dans ce papier, dit-il, qui ne confirme tous mes soupçons et qui ne soit corroborée par les remarques que j'avais faites, les indices que j'avais recueillis : vous avez raison, ma chère Thérèse, nous ne pouvons pas permettre que votre grand-père soit plus longtemps dupe de ce Godelaine. Il faut lui